

Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

Affichage au pilier public

A remplir par l'administration communale

Date _____ au _____

Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire DUME CAPITAL SA

Demandeur _____

Adresse Bd Forêt 28 Parcelle N° 3047

Type de demande ☒ Abattage ☐ Elagage ☐ Taille ☐ Ecimage

Végétation concernée ☒ Arbre isolé ☐ Haie ☐ Groupe d'arbres / bosquets

Arbre classé ☐ Oui → N° _____ (voir plan de classement des arbres)
☒ Non

Essence(s) Pinus Sylvestris

Diamètre(s) du tronc circ. 157 cm Hauteur(s) : 18 m

Etat sanitaire Mort

Motif de l'abattage /
élagage / taille /
écimage Risque important & imminent de
chûte de branches.

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale.
La première page et la deuxième page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

Propriétaire

Prénom DUNE CAPITAL SA Nom Ø
Adresse Rue St-Pierre 2, 1003 LAUSANNE
Téléphone 021 312 72 27
Adresse e-mail info@ms-invest.ch

Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom idem Nom Ø
Adresse Ø
Téléphone Ø
Adresse e-mail Ø

Entreprise mandatée par les travaux

A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage et d'écimage

Prénom Antonio Nom Rodrigues
Société Rodrigues Ribeiro Paysages
Adresse Ch. du Bevelot 7, 1110 Morges
Téléphone +41 79 293 82 34
Adresse e-mail info@rodrigues-paysages.com

Compensation prévue

A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage

Nombre d'arbre(s) _____
Essence(s) _____
Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet
Emplacement prévu _____

☐ Je souhaite payer la taxe de compensation en lieu et place de la plantation
Article 9, alinéa 3.2.9 du règlement sur la protection des arbres et du plan de classement

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

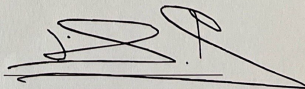
Selon l'art. 14 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPRNP), la demande devra être également publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) et les frais de publication seront facturés au demandeur par l'administration communale.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

Lieu et date

Lausanne le 16.06.25

Signature



Résultat de l'enquête publique

Opposition(s) ☐ Oui ☐ Non _____
Nombre _____

Préavis service

L'abattage(s) / taille(s) _____
élagage(s) / écimage(s) ☐ Autorisé(s) ☐ Refusé(s) _____

Motifs _____

Plantation compensatoire Nombre d'arbre(s) : _____ Taxe : _____

Contrôle

Paiement de la taxe reçu	Date et visa _____
Contrôle de la plantation compensatoire effectué	Date et visa _____
Mise à jour de la liste réalisé	Date et visa _____

Pin sylvestre, *Pinus sylvestris*

Coordonnées géographiques (CH 1903+) : 2 540 770/1 152 435

Description

Arbre mort à la couronne ample. Risque important et imminent de chute de branches.

DIMENSIONS

- Hauteur estimée avec la technique de la croix du bucheron : **18 m**
- Diamètre de la couronne : **6 m**
- Circonférence du tronc : **157 cm**

